

Collectif pour l'aménagement de la RN10 au lieu de prolonger l'A12

Dampierre le 07 mars 2006

Débat Public Projet de prolongement de l'autoroute A12

Contribution N° 2

Objet : Site SEVESO sur la commune de Coignières

La Compagnie Industrielle Maritime et la Raffinerie du Midi entreposent des hydrocarbures dans des cuves situées sur la commune de Coignières.

Elles sont approvisionnées par pipeline . Elles sont équipées de 7 réservoirs de 3 000 à 14 500 m³ (CIM) et 13 réservoirs de 1 600 à 58 000 m³ (RM) utilisés pour le stockage de supercarburant, de gazole et de fuel domestique destinés aux stations services, centrales d'achat et distributeurs indépendants, et elles sont aussi pourvues de 7 pistes (CIM) et 10 pistes (RM) de chargement pour camions-citernes.

Ces deux établissements relèvent de la directive N° 96/82/CE du 9 décembre 1996, dite: «SEVESO 2».

En conséquence, un Plan Particulier d'Intervention a défini des périmètres de sécurité validés le 27 mai 2004.

Les communes impactées sont les suivantes: Coignières, Lévis-Saint-Nom, Les Essarts-le-Roi, Le Mesnil-Saint-Denis, Saint-Rémy-l'Honoré.

Les trois tracés du prolongement de l'autoroute A12 : 2A, 2B et 3C traversent ces périmètres de sécurité. Le dossier présenté au débat ne mentionne pas ces zones dans lesquelles la réalisation d'aménagements ou d'ouvrages ainsi que les constructions nouvelles et l'extension des constructions existantes sont interdites ou subordonnées au respect de prescriptions relatives à la construction, à l'utilisation ou à l'exploitation. **Article L515 - 16 du code de l'environnement**

Dans la circulaire conjointe du ministère des transport, de l'équipement, du tourisme et de la mer et du ministère de l'écologie et du développement durable en date du 27 juillet 2005 les ministres invitent les DDE à coordonner la politique de maîtrise de l'urbanisation en prenant en compte les risques technologiques et naturels.

Pièces jointes : Circulaire conjointe
Décret n° 2005-1130 du 7 septembre 2005

57 associations : Non à la 4 voies – Allainville, Delta (5) – Les Essarts, Association de Mauregard, Union des amis du Parc (27), Comité de sauvegarde de la haute vallée de Chevreuse, APNEM, Association de défense des hameaux du Mesnil, Bien vivre au Mesnil, Les Amis du potager des Ambésis, A12 Protégeons Lévis, Mouvement pour l'environnement et la sauvegarde, Amis de la forêt de Trappes/Port Royal - Montigny, A12-RN12 Bois d'Arcy, ARA – Fontenay le Fleury JADE (12) –Vallée de la Mauldre

18, rue de la Vallée, 78720 Dampierre en Yvelines
Tél : 01 30 52 56 25, Mel : pro-natura@wanadoo.fr
